



150, du Cinquantenaire, Sainte-Madeleine (Québec) J0H 1S0
(450) 773-6881 téléphone ● (450) 795-3949 télécopieur

Date : Le 1^{er} octobre 2019

Aux : Membres du Conseil d'établissement

**Objet : Convocation à la réunion du Conseil d'établissement du lundi 7 octobre 2019,
à 19 heures, au salon du personnel de l'école St-Joseph-Spénard.**

ORDRE DU JOUR

1. Constatation du quorum et ouverture de la réunion;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Mot de bienvenue :
 - 3.1 Présentation des membres;
4. Élections :
 - 4.1 Présidente ou président;
 - 4.2 Substitut à la présidente ou au président;
 - 4.3 Trésorière ou trésorier;
 - 4.4 Secrétaire;
5. Désignation d'une personne pour la tenue du registre des procès-verbaux;
6. Autorisation de divulgation de renseignements nominatifs;
7. Déclaration d'intérêts;
8. Fixation du jour, de l'heure et du lieu des séances du Conseil d'établissement;
9. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 10 juin 2019;
10. Suivi au procès-verbal :
 - 10.1 Compte rendu de l'assemblée générale des parents du 5 septembre 2019;
11. Période réservée au public (30 minutes);
12. Consultation :
 - 12.1 Les règles de régie interne;
 - 12.2 Rapport annuel des activités du Conseil d'établissement 18-19;
 - 12.3 Entrées et sorties éducatives pour l'année 2019-2020 (document séance tenante);
 - 12.4 Contribution du Conseil d'établissement aux activités de l'école :
 - 12.4.1 Spectacle de musique (1/2 coût Son-Arts);
 - 12.4.2 Activités de la rentrée (1782.11\$);
 - 12.4.3 Piscine Notre Dame (autobus et entrées);
 - 12.4.4 Parc des Salines (autobus et entrées);
 - 12.4.5 Activité des finissants (10\$ par élève);
 - 12.4.6 Activités récompenses 1500\$;

Verso...

12.5 Envoi des bulletins par Mozaïk;

13. Information :

13.1 Campagne des paniers de légumes (3 375\$);

13.2 Projet éducatif;

13.3 Programme COSP;

13.4 Programme sexualité (document séance tenante);

14. Période réservée à la représentante du service de garde;

15. Période réservée à la présidente ou au président;

16. Période réservée à notre commissaire;

17. Période réservée au représentant de la communauté;

18. Questions diverses;

19. Date de la prochaine rencontre;

20. Levée de l'assemblée.